

Strasbourg, le 24 OCT. 2022

Madame, Monsieur,

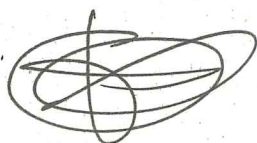
L'Eurométropole de Strasbourg, au service des habitants et des communes, veille en permanence à la qualité des équipements et services dont elle a la responsabilité sur l'ensemble de son territoire. Pour cela, elle assure régulièrement leur entretien, leur amélioration, leur réfection, dans un souci permanent de confort et de bien-être pour toutes et tous.

Nous souhaitons ainsi vous informer que les services métropolitains vont prochainement procéder à la réfection de la couche de roulement et des trottoirs de la rue du Maréchal Leclerc à Geispolsheim. Ces travaux, indispensables, permettront de résorber les dégradations de la voirie.

Un certain nombre de désagréments sont susceptibles de perturber quelque peu la vie et le quotidien du quartier pendant la durée du chantier : *la fiche figurant au dos de ce courrier vous apporte les informations pratiques concernant la préparation et le déroulé de cette opération.*

Par ailleurs, le responsable du projet, dont les coordonnées figurent au verso, se tient à votre disposition pour toute information utile.

Espérant que ces travaux pourront être effectués dans les meilleures conditions, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Jean-Michel SCHAEFFER
Maire de Geispolsheim



Pia IMBS
Présidente de l'Eurométropole
de Strasbourg

LETTRE AUX RIVERAINS
DE LA RUE DU MARÉCHAL LECLERC
ET DES RUES AVOISINANTES
67118 GEISPOLSHEIM

INFORMATIONS PRATIQUES

Nature des travaux	Réfection de la couche de roulement et des trottoirs
Localisation	Rue du Maréchal Leclerc
Calendrier	7 jours sur la période : Du lundi 21 novembre au lundi 5 décembre 2022
Perturbations générées	<ul style="list-style-type: none">- Circulation interdite pendant les travaux,- Stationnement interdit dans la zone d'intervention,- L'accès aux domiciles ne pourra se faire par moment qu'à pied : nous vous inviterons alors à prendre vos précautions afin que votre véhicule ne soit pas bloqué.
Mesures d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none">- Déviation mise en œuvre via les rues adjacentes- Panneaux d'information installés 72 heures avant l'entrée en vigueur des interdictions,- Limitation des nuisances demandée aux entreprises intervenantes.
Points d'attention	Pour préserver la qualité des aménagements, aucune intervention sur la voirie ne sera autorisée pendant les 3 prochaines années : merci de coordonner vos éventuels projets avec cette opération.
Contact pour toute information avant et pendant le chantier	Timur ETI : 03.68.98.50.00 - poste 80142